

Formulaire d'inscription Session de formation 2027 - 2029 Spécialiste de réseau avec brevet fédéral, orientation énergie

Pour faciliter la lecture, le masculin est utilisé comme forme générique et désigne tous les genres.

Prière de remplir le formulaire et de le retourner par mail à formation@cifer.ch

Informations concernant le candidat :

Nom :

Prénom :

Rue, n° (privé) :

NP, localité (privé) :

Tél. ou portable (privé) :

Mail (privé) :

Date de naissance :

Lieu d'origine :

Employeur actuel :

Rue, n° (prof.) :

NP, localité (prof.) :

Tél. ou portable (prof.) :

Mail (prof.) :

	Mail privé	Mail professionnel
Correspondances	☐	☐

Factures adressées à (débitur) :

	Candidat	Entreprise
Facture du concours	☐	☐
Facture(s) des supports de cours	☐	☐
Factures des cours préparatoires	☐	☐

Pour les candidats avec certification suisse :

Titre de votre CFC : date d'obtention :

Pour les candidats avec certificat ou diplôme étranger :

Décision et date figurant sur le document de reconnaissance par l'OFFT de vos certificats et diplômes étrangers :

.....

Expérience professionnelle **après** le CFC (ou certificat/diplôme étranger) :
(5 dernières années au maximum)

Entreprise	Expériences professionnelles (selon Directive ch. 2.2 et Règlement ch. 3.3)					
	Domaine(s)	du	au	Durée en mois	Taux d'activité	Orientation
	☐ Construction ☐ Maintenance ☐ Exploitation ☐ Direction de projet				☐ ≥80% ☐ ≥60% ☐ ≤60%	☐ EN ☐ TEL ☐ LC
	☐ Construction ☐ Maintenance ☐ Exploitation ☐ Direction de projet				☐ ≥80% ☐ ≥60% ☐ ≤60%	☐ EN ☐ TEL ☐ LC
	☐ Construction ☐ Maintenance ☐ Exploitation ☐ Direction de projet				☐ ≥80% ☐ ≥60% ☐ ≤60%	☐ EN ☐ TEL ☐ LC
	☐ Construction ☐ Maintenance ☐ Exploitation ☐ Direction de projet				☐ ≥80% ☐ ≥60% ☐ ≤60%	☐ EN ☐ TEL ☐ LC

Cours de formation continue suivis :

.....

.....

.....

.....

Conditions d'admission et de validation des candidats au brevet fédéral de Spécialiste de réseau, orientation énergie

L'admission aux cours préparatoires est subordonnée aux conditions d'admission et de validation des candidats comme suit :

➤ **Les conditions requises dans le cadre de la procédure d'admission à l'examen final du Brevet doivent être remplies.**

Sont admis à l'examen les candidats qui, 3 mois avant la date de celui-ci :

- possèdent un certificat fédéral de capacité d'électricien de réseau ou une qualification équivalente et peuvent justifier d'au moins trois années (36 mois) d'expérience professionnelle dans le domaine de la direction de projet, de la construction, de la maintenance ou de l'exploitation de réseaux de distribution électrique, de télécommunication ou de lignes de contact

ou

- possèdent un autre certificat fédéral de capacité ou une qualification équivalente et peuvent justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq années (60 mois) d'expérience professionnelle dans le domaine de la direction de projet, de la construction, de la maintenance ou de l'exploitation de réseaux de distribution électrique, de télécommunication ou de lignes de contact.

Les durées exprimées ci-dessus sont valables pour un taux d'activité minimum de 80% et sans interruption de longue durée.

Pour preuve de la durée de l'expérience professionnelle, la date de référence est la fin du mois précédent le début de l'examen final.

Les conditions complètes d'admission à l'examen sont à retrouver dans le règlement EP (examen professionnel) et la directive EP à disposition sur notre site internet.

Pour les reconnaissances étrangères, seule l'OFFT peut décider de l'équivalence des certificats et des diplômes étrangers.

➤ **Une participation au concours d'entrée est obligatoire.**

Les personnes qui ne se présentent pas au concours ne pourront pas le passer ultérieurement.

Les épreuves, d'environ trois heures et demie, seront basées sur les matières enseignées lors des cours du CFC d'électricien de réseau (mathématiques, électrotechnique et connaissances professionnelles).

➤ Le nombre de candidats à une session étant limité à 24, la validation des candidats est définie comme suit :

- Seules les personnes inscrites dans les délais et s'étant acquittées de l'émolument du concours d'entrée seront prises en compte
- Les résultats du concours d'entrée définissent la sélection des candidats.

Chaque matière (mathématiques, électrotechnique, connaissances professionnelles) doit être égale ou supérieure à la note de 3.0

En cas d'égalité de note entre candidat du 24^{ème} rang, la sélection se fera au niveau des points

- Si de nombreux résultats au concours sont insuffisants, le nombre de candidats pour la session de cours pourrait être réduit ou la session elle-même pourrait être annulée.

CIFER est seul compétent pour le concours d'entrée et à la validation des candidats.

Aucune voie de recours n'est possible.

La validation des candidats aux cours préparatoires sera confirmée au plus tard 30 jours après le concours d'entrée. Le candidat prend note que l'émolument pour le concours d'entrée est dû quelle que soit la décision de CIFER d'accepter ou non sa participation aux cours.

Le candidat aux cours préparatoires à l'examen du brevet de Spécialiste de réseau déclare par sa signature l'exactitude des informations transmises et accepte les conditions énoncées en page 3 de ce document.

L'employeur déclare par sa signature être en accord avec les informations données par le candidat, en particulier la partie concernant les expériences professionnelles en page 2.

Le candidat ayant changé d'entreprise devra fournir des certificats de travail en adéquation avec l'expérience professionnelle que l'employeur actuel ne peut pas confirmer par sa signature.

Par leur signature, les signataires déclarent avoir pris connaissance et accepter les conditions générales disponibles sur le site internet cifer.ch ainsi que celles du document « FSB Conditions et informations cours préparatoires 27-29 », notamment les dispositions relatives à la résiliation prévues au point 3.8.

Candidat :

Lieu et date :

Signature du candidat :

.....

.....

Employeur :

Nom, Prénom du signataire :

Lieu et date :

Tampon et signature de l'employeur actuel :

.....

.....

Important :

- En page 5 figure le plan de financement des cours préparatoires ainsi que de l'examen final. Il appartient au candidat de se renseigner sur les possibilités d'appui financier pour cette formation en contactant les organismes fédéraux et cantonaux de subvention à la formation professionnelle (SEFRI, FONPRO (Vaud), etc...) ainsi qu'auprès de son employeur.
- Le délai d'inscription est fixé au **vendredi 12 mars 2027** (réception du dossier chez CIFER).

Liste de contrôle pour le retour de l'inscription :

- ☐ Pages 1 à 4 du présent formulaire dûment complétées et signées
- ☐ Certificat(s) de travail afin de justifier de l'expérience professionnelle ne pouvant pas être confirmée par l'employeur actuel
- ☐ Pour les candidats avec CFC : une copie du CFC
- ☐ Pour les candidats avec certificats ou diplômes étrangers : une copie du document de reconnaissance par l'OFFT des diplômes et certificats étrangers

Annexes : - Page 5 : Plan de financement des cours
- Page 6 : Calendrier des cours

Merci de nous informer lors de tout changement d'adresse ou d'employeur.

Plan de financement

Planification	Coût en CHF (hors taxes)		Période de facturation
	Membres	Non membres	

CIFER

Concours d'entrée	500.-	600.-	Mai 2027
-------------------	-------	-------	----------

Licence de cours	2'600.-	2'600.-	Octobre 2027
------------------	---------	---------	--------------

Frais de cours Blocs 1 à 4	3'550.-	4'300.-	Novembre 2027
Frais de cours Blocs 5 à 8	3'550.-	4'300.-	Février 2028
Frais de cours Blocs 9 à 12	3'550.-	4'300.-	Mai 2028
Frais de cours Blocs 13 à 16	3'550.-	4'300.-	Octobre 2028
Total	17'300.-	20'400.-	

AES

Inscription + Examen final	*2'700.-	*2'700.-	AES, avant l'examen
----------------------------	-----------------	-----------------	---------------------

*Montant indicatif sous réserve d'ajustement

Les supports de cours seront mis à disposition des candidats au format PDF.

Calendrier

2027	Le 12 mars	Délai d'inscription
	Le 11 mai	Concours d'entrée
	Le 16 septembre	Journée d'introduction (obligatoire)
	Du 5 au 9 octobre	Bloc 1
	Du 2 au 6 novembre	Bloc 2
	Du 23 au 27 novembre	Bloc 3
2028	Du 18 au 22 janvier	Bloc 4
	Du 8 au 12 février	Bloc 5
	Du 7 au 11 mars	Bloc 6
	Du 4 au 8 avril	Bloc 7
	Du 9 au 13 mai	Bloc 8
	Du 30 mai au 2 juin	Bloc 9
	Du 20 au 24 juin	Bloc 10
	Du 12 au 16 septembre	Bloc 11
	Du 3 au 7 octobre	Bloc 12
	Du 31 octobre au 4 novembre	Bloc 13
	Du 21 au 25 novembre	Bloc 14
	Du 5 au 9 décembre	Bloc 15
2029	Du 15 au 19 janvier	Bloc 16
	Du 19 au 23 mars (dates provisoires)	Examen

Les périodes indiquées ci-dessus comptent plus de jours que nécessaires. Au final, environ 55 jours de cours seront répartis sur 16 blocs. La planification détaillée se fera en fonction de l'avancée du projet et de la disponibilité des formateurs.

Les cours auront lieu chez CIFER (sauf exception) entre le mardi et le samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

La planification détaillée sera remise aux candidats au plus tard lors de la journée d'introduction. Elle restera cependant susceptible de modifications en fonction de la disponibilité des formateurs.